

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LIFE ARTISAN : REMISE DES TROPHÉES DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 15/03/2022

Le dernier rapport du GIEC sorti le 28 février 2022 alerte sur l'état d'urgence climatique : le changement climatique s'accélère, les échéances pour agir se raccourcissent ! Le rapport reconnaît également l'interdépendance entre climat, écosystèmes et biodiversité. Les actions pour limiter drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter aux impacts du changement climatique et préserver la biodiversité doivent être menés de front et avec des objectifs ambitieux. Lors du Forum « Le climat change : adaptons-nous avec la nature » organisé par le Projet Life ARTISAN, qui a débuté ce mardi 15 mars 2022, l'Agence de la transition écologique (ADEME), en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), ont remis les Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN. Cinq territoires métropolitains et un territoire ultramarin récompensés pour leurs actions d'adaptation au changement climatique fondées sur la nature.



Six territoires récompensés

Cette 1^{ère} édition des Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN visait à promouvoir les actions exemplaires d'adaptation au changement climatique qui répondent à deux conditions : proposer des solutions pour développer des services écosystémiques favorisant notre capacité d'adaptation, tout en préservant la biodiversité (les solutions d'adaptation fondées sur la nature - SafN).

35 projets ont été déposés et 6 territoires ont été récompensés :

- Les gagnants de la catégorie « **Réduction des risques climatiques** » sont :
 - **Lorient Agglomération**, pour son aménagement dunaire visant à protéger à moyen terme les habitations de la presqu'île de Gâvres de l'érosion et de la submersion marine ;
 - et la **ville d'Echirolles**, pour la transformation de la cour de l'école Marcel David et de ses abords en îlot de fraîcheur urbain de proximité.
- Les gagnants de la catégorie « **Adaptation des filières économiques** » sont :
 - **Les Vignerons de Buzet**, avec l'expérimentation et le déploiement d'itinéraires techniques agroécologiques pour leur activité vitivinicole ;
 - et le **Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle** avec la plantation de 60 000 arbres pour limiter des problèmes d'érosion des sols en secteur agricole.
- Les gagnants de la catégorie « **Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux** » sont :
 - le **Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY)**, pour la restauration des fonctionnalités de la rivière l'Auxigny visant à faire face à l'évolution des régimes de pluies ;
 - et l'**Office National des Forêts**, avec le projet « CaribCoast » pour le suivi et l'atténuation de l'érosion côtière par les écosystèmes dans un contexte caribéen.

Les lauréats de chacune des 3 catégories ont tous reçu la récompense d'une invitation et d'une tribune à une conférence nationale, mais aussi une valorisation de leur action, à travers des actions presse et la réalisation d'un film promotionnel.

Le changement climatique et la biodiversité : deux thématiques indissociables

En France, les évolutions du climat vont provoquer une hausse des températures plus forte que la moyenne mondiale, des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses, des modifications du régime de précipitations, avec des précipitations et des sécheresses extrêmes, une hausse du niveau de la mer et une intensification des cyclones. Ces impacts du changement climatique sont et seront très variables d'un territoire à l'autre, en métropole comme dans les Outre-mer, du fait du contexte géographique, socio-économique ou culturel.

Le nouveau rapport du GIEC sur le climat met en avant l'urgence d'agir pour nous adapter aux conséquences du changement climatique. Il reconnaît également l'interdépendance du climat, de la biodiversité et des populations humaines. En effet, le changement climatique contribue à l'érosion de la biodiversité : c'est le troisième facteur de modification de la nature selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Or, les interactions entre les organismes vivants et leur milieu contribuent à réduire les impacts du changement climatique (effet rafraîchissant, ombrage, infiltration et rétention de l'eau dans les sols, résistance aux phénomènes d'érosion...).

Les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN) : une priorité pour les territoires français

Au-delà de la nécessité de réduire les émissions, s'adapter aux impacts du changement climatique et préserver la biodiversité sont prioritaires et nécessaires.

De plus en plus d'acteurs (État, collectivités territoriales, entreprises, gestionnaires d'espaces naturels, ONG et associations...) s'engagent et privilégient la mise en œuvre de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN). En effet, ces solutions, qui s'appuient sur les services rendus par les écosystèmes, présentent l'intérêt de répondre aussi bien aux enjeux relatifs au climat qu'à ceux relatifs à la biodiversité. Ces actions visent à « *protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité* » (UICN).

Une nouvelle édition des Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN se tiendra en 2024 lors du 2^{ème} Forum pour mettre en lumière les acteurs de ces solutions innovantes !

POUR EN SAVOIR PLUS

SITES INTERNET : <https://www.trophees-adaptation-life-artisan.com/>

CONTACT : [presse\[at\]trophees-adaptation-Life-ARTISAN.com](mailto:presse[at]trophees-adaptation-Life-ARTISAN.com)

TWITTER : @LifeARTISAN_

LINKEDIN : [LinkedIn/Trophées-life-artisan](https://www.linkedin.com/company/trophees-life-artisan)



Les « Trophées de l'Adaptation au Changement Climatique Life ARTISAN » sont décernés dans le cadre du projet ARTISAN, soutenu par le programme européen Life. Ce programme européen vise à accroître la Résilience des Territoires par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature (ARTISAN).

Pour en savoir plus : <https://ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



@ademe

L'OFB

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

www.ofb.gouv.fr

L'ONERC

L'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) a pour missions principales de collecter et diffuser les informations sur les risques liés au réchauffement climatique, formuler des recommandations sur les mesures d'adaptation à envisager pour limiter les impacts du changement climatique et être en liaison avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Créé par la loi du 19 février 2001, l'ONERC matérialise la volonté du Parlement et du Gouvernement d'intégrer les effets du changement climatique dans les politiques publiques.

Rattaché depuis 2008 à la Direction générale de l'énergie et du climat, au sein du ministère en charge de l'Environnement, l'ONERC coordonne la politique nationale d'adaptation au changement climatique.

